



FREDON
CENTRE-VAL DE LOIRE

Presentation Filière Vigne

Acteur indépendant, FREDON est le 1er réseau d'experts au service de la Santé végétale, de l'Environnement et des Hommes

Nos missions



3 champs d'activité dans le concept
« Une Santé »

ONE
HEALTH



Santé du Végétal

Surveillance du patrimoine végétal
dans l'intérêt général



Santé de l'Environnement

Conseil dans la mise en place de
bonnes pratiques



Santé des Hommes

Accompagnement dans la gestion
d'espèces à enjeux de Santé

Veiller sur le monde végétal pour notre santé et un environnement bien portant

Métiers en Santé du végétal

Reconnaitances officielles



Organisme à Vocation Sanitaire
reconnu

depuis 2015

Accrédité par le COFRAC pour réaliser des
activités d'inspection

depuis 2016

Preuves du bon fonctionnement de notre **système de
management qualité**, de la réalisation des inspections avec
rigueur et compétence, en toute **indépendance et impartialité**



FREDON
CENTRE-VAL DE LOIRE

Flavescence dorée

Reconnaissance de la maladie

contact@fredon-centre.com

Fredon.fr/cvl/

Contexte sanitaire 2021-2022

- **Fin 2021**

2 foyers de flavescence dorée déclarés dans le 37 suite à des signalements professionnels et prélèvements officiels par FREDON Centre-Val de Loire

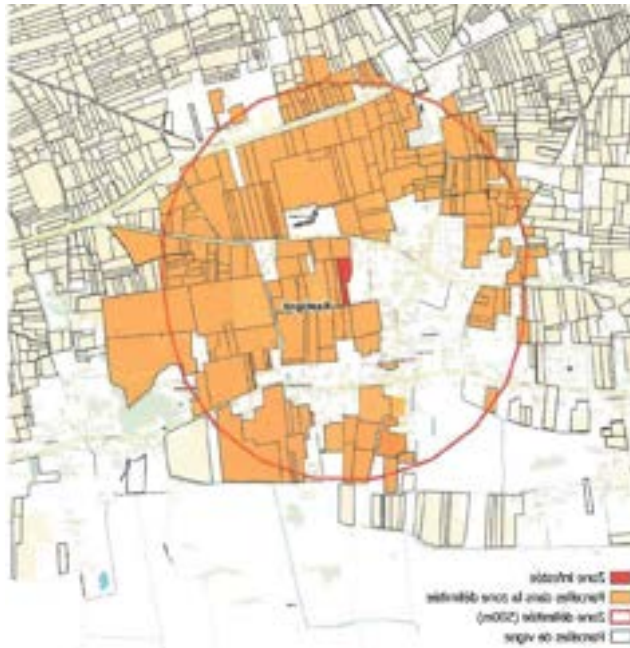
- **Début 2022**

Mise en place des mesures de gestion de foyer par le SRAI-DRAAF : réunions d'information et de concertation auprès de la profession, élaboration de l'Arrêté préfectoral, programmation des missions déléguées à FREDON CVL



Contexte sanitaire 2022

Restigné (37)



Source : DRAAF SRAL Centre-Val de Loire 2022

Zone infestée = parcelle
avec cep contaminé

+

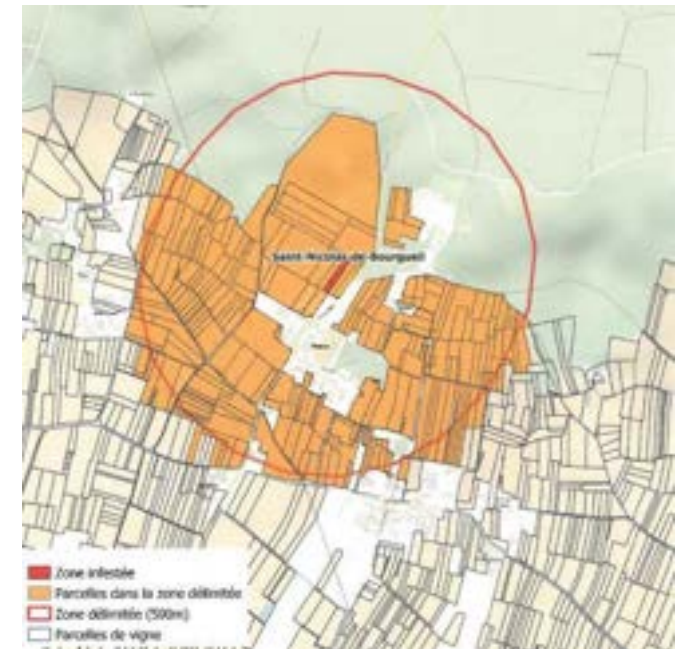
Zone tampon = 500 m au-
delà des limites de la zone
infestée

=

Zone délimitée = **zone
infestée** + **zone tampon**



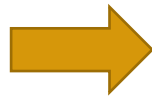
St Nicolas de
Bourgueil (37)



Source : DRAAF SRAL Centre-Val de Loire 2022

Règlementation

- **Flavescence dorée** : organisme de quarantaine de l'UE présent sur vigne (*Vitis vinifera* - *Vitis L.*). Annexe II-B du règlement 2019/2072/UE du 28 novembre 2019.
- **Vecteur** : cicadelle *Scaphoideus titanus*. Non listé comme organisme réglementé de l'UE, son absence permet de sécuriser le statut de zone exempte.
- **Arrêté ministériel** du 27 avril 2021 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur.
- **Arrêté préfectoral** du 11 avril 2022 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et son agent vecteur.



La lutte obligatoire implique la surveillance du vignoble et la lutte contre l'insecte vecteur

Règlementation

L'arrêté ministériel comporte des articles sur :

- Dispositions générales
- Définition de la zone délimitée et des prospections dans cette zone
- Prospections en zones exemptes
- Mesures d'éradication
- Mesures visant à éviter la propagation de la flavescence dorée
- Dispositions supplémentaires relatives au matériel de multiplication



L'instruction technique DGAL/SAS/2021-627 du 13/08/2021 précise les modalités de surveillance et de lutte contre la flavescence dorée de la vigne

Reconnaissance de la maladie

La flavescence dorée est une maladie **fortement épidémique** causée par un phytoplasme et **propagée par une cicadelle**.

Elle provoque le **dépérissement** des ceps de vigne:

- Obstruction des vaisseaux qui transportent la sève élaborée
- Dégénérescence jusqu'à mort du cep
- Perte de récolte et de rendement



Reconnaissance de la maladie

Caractéristiques :

- Organisme de quarantaine (OQ)
- Fortement épidémique
- Touche tous les cépages (mais expression des symptômes +/- marquée)

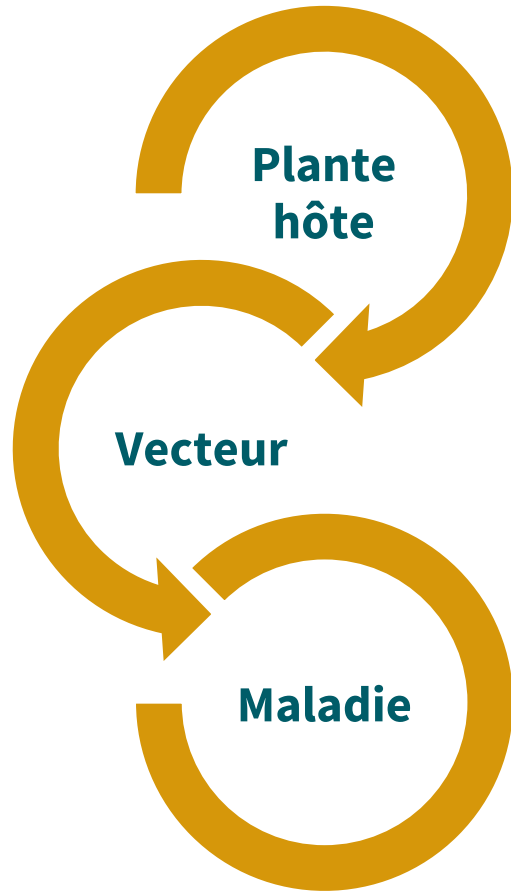


Symptômes :

- Mêmes symptômes que le Bois Noir
- Seule une analyse de laboratoire permet de différencier les 2 maladies

Organismes en cause dans la maladie

**Système
Plante/Vecteur/Pathogène**



Insecte vecteur :
Cicadelle
Scaphoideus titanus

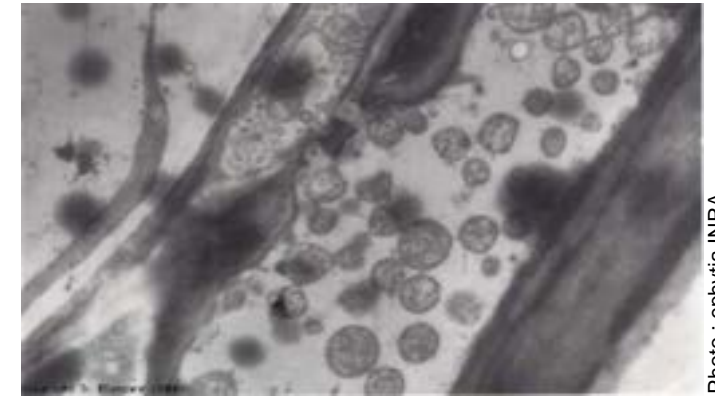


Photo : ephytia INRA

Agent pathogène :
Phytoplasme
(micro-organisme bactérien
transmis par le vecteur)

Plante hôte : vigne

Maladie provoquée :

Flavescence dorée de la vigne

Symptômes sur feuilles

Cépage rouge

Les feuilles rougissent ,
épaississent, se retournent
vers l'intérieur



Colorations
sectorielles

Rare



Cépage blanc

Les feuilles jaunissent,
épaississent, se
retournent vers
l'intérieur



Symptômes sur rameaux et fruits



Cabernet franc



Sauvignon blanc

Rameaux :

- Pas d'aoûtement ou partiel
- Port pleureur
- Rameaux verts, caoutchouteux



Fruits :

- Absence de baies
- Dessèchement
- Flétrissement

Confusions possibles

Source : IFV



Enroulement



Carence manganèse

Source : cessenon



Chlorose ferrique



Carence magnésium



Court noué

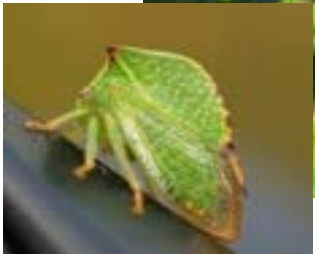


Esca



Confusions possibles

Piqûre de cicadelle bubale



Piqûre de cicadelle verte

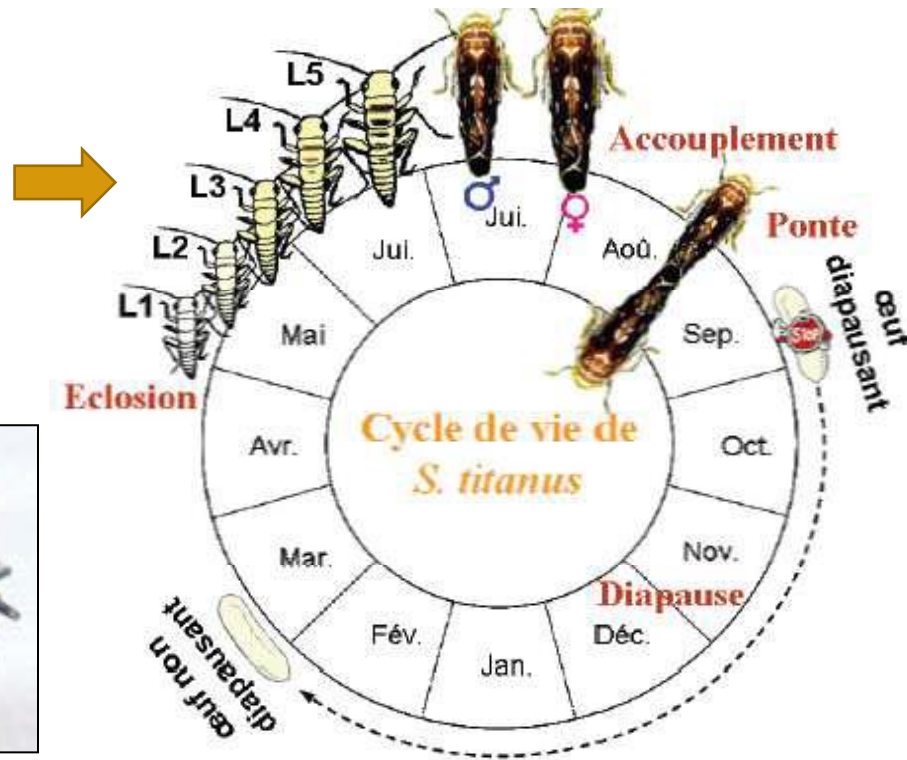


Rougeau traumatique
(blessures mécaniques,
déchaussement du pied...)

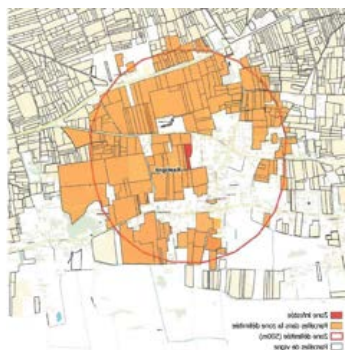


Reconnaissance du vecteur

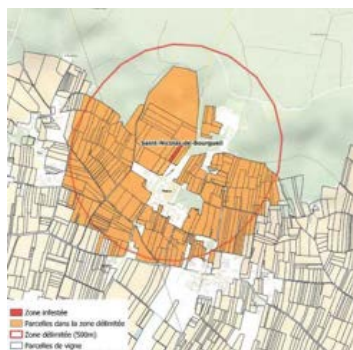
- Cicadelle *Scaphoïdeus titanus*
- Accomplit tout son cycle sur la vigne



Les mesures sanitaires en région CVL - 2022



Restigné



St Nicolas de
Bourgueil

Mesures Etat
Gestion foyer (CMO)
&
Plan de surveillance
officiel filière vigne
(SORE)

250 J



Gestion Foyer = Contrôle des mesures ordonnées
par l'Etat (**CMO**) dans la zone délimitée

- Coordination
- Détection de la cicadelle vectrice
- Formation
- Prospection
- Recontrôle

**Missions déléguées
à l'OVS FREDON CVL**

Plan de Surveillance des Organismes
Réglementés (**SORE**) en zone exempte

- Prospection du vignoble
- Piégeage cicadelle vectrice de la FD
- Piégeage d'ONRQ* (*Popillia japonica*...)

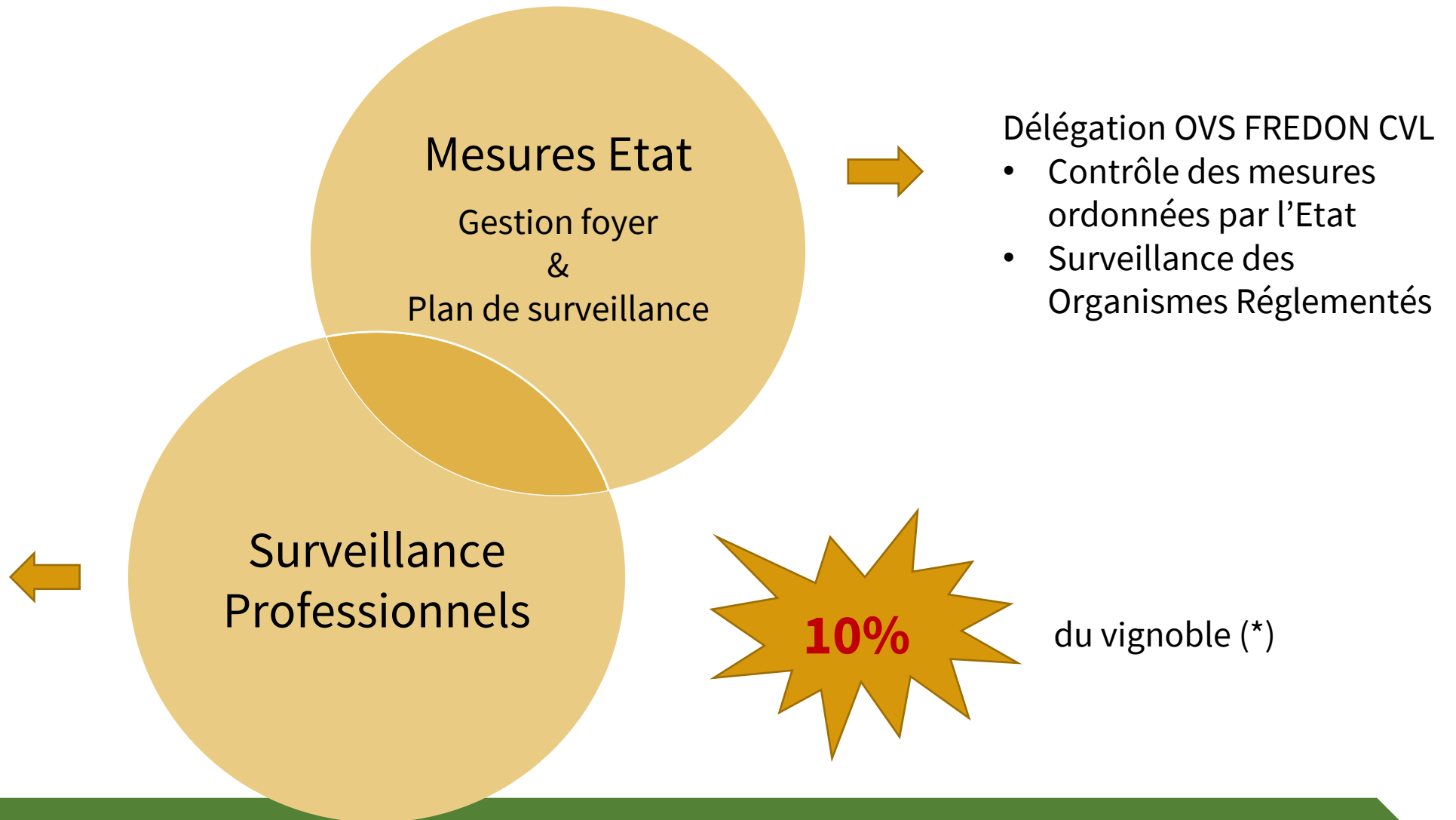
Les mesures sanitaires en région CVL - 2022

Autosurveillance du vignoble depuis 2018

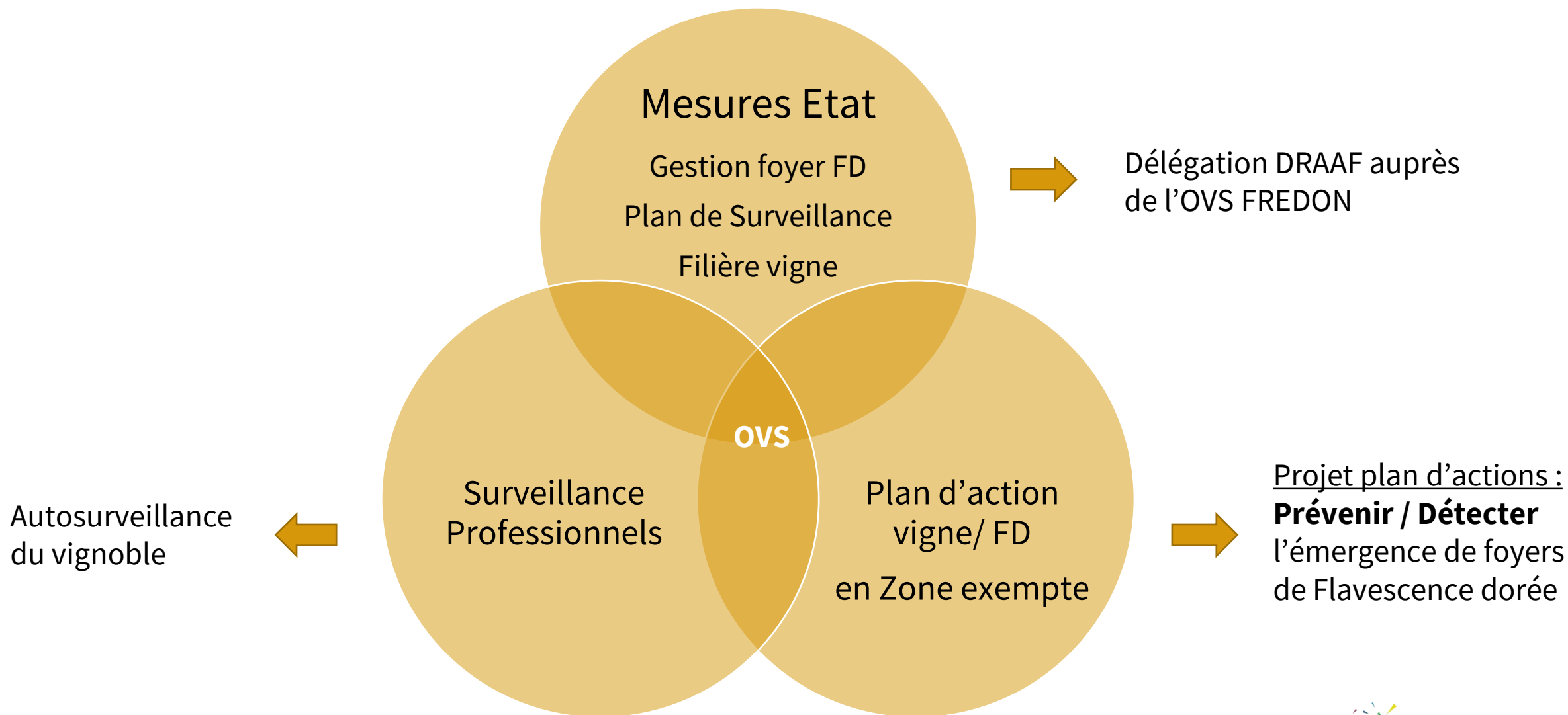
Acteurs :

- FAV 3772
- FAV 41
- SICAVAC

et leurs adhérents



Projet de plan d'action vigne 2022-2023



Pour aller plus loin...

Liens et adresses utiles :

- Plateforme ESV : https://plateforme-esv.fr/fiches_diagnostic
- Site DRAAF CVL : <https://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/sante-des-vegetaux>



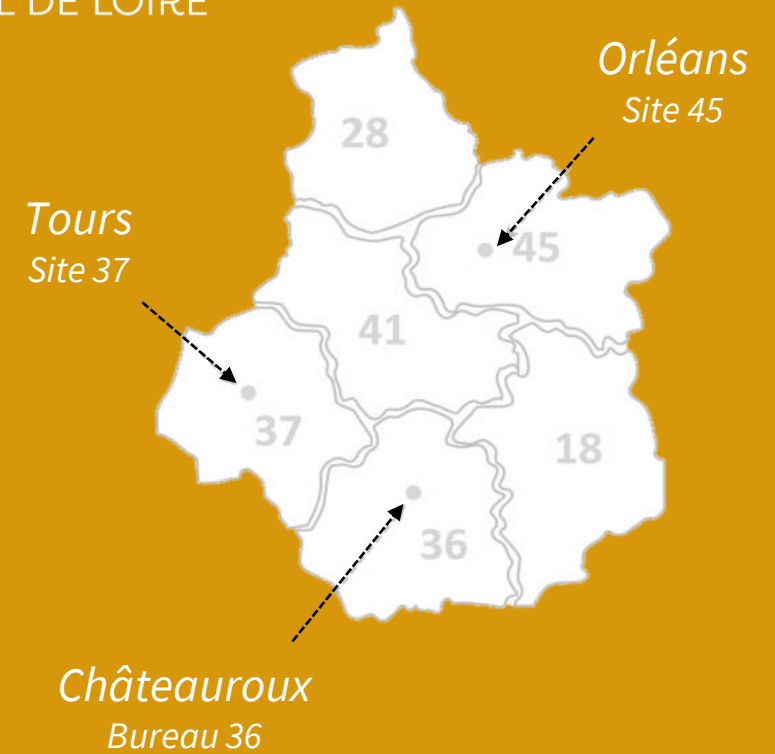
Formations à la reconnaissance et la surveillance de la flavescence dorée :

- Dates : de mi-août à fin septembre
- Contact formation FREDON CVL : François COLLIN
 - francois.collin@fredon-centre.com
 - Tél : 06 80 33 45 53
 - fredon.fr/cvl/





FREDON
CENTRE-VAL DE LOIRE



contact@fredon-centre.com
fredon.fr/cvl/